

Affaire	Révision Générale PLU (2)
Date	01.03.2011
Lieu	Mairie de Veauchette
Participants	JP. Tissot (Maire) ; E. Vincent (Conseiller) ; S. Jay (Conseillère) ; S. Vial (Conseillère) ; T. Lassablière (Adjoint) ; JJ. Mure (Conseiller) ; J. De Stefano (secrétaire de mairie); Ducrocq Laëtitia (Epures)
Diffusion pour information	Présents+ Abs
Ordre du jour	Diagnostic communal

La délibération de mise en révision du PLU et de définition des modalités de concertation prévoit la création d'une commission extra-municipale. Or les personnes identifiées ne souhaitent pas y participer. A moins d'avoir trouvé d'autres personnes intéressées, la municipalité annulera ce point au prochain conseil municipal en re-délibérant.

Cf présentation ci-jointe.

- **Chiffres clés du recensement INSEE de la population 2006**

Démographie :

La commune accueillait 834 habitants suite à un retour de croissance sur la période 99/06. Une croissance de l'ordre de 1.7% par an (même rythme que la moyenne au sein de la CALF).

Le solde naturel (différence entre naissances et décès) participe pour 2/3 de cette croissance.

57.4% des ménages ont des enfants (contre 61.7% en 99) ce qui participe à la tendance générale de vieillissement de la population. Mais la population est plus jeune qu'à l'échelle de la communauté d'agglomération où seulement 42% des ménages ont des enfants.

Parc de logements :

95.7% des logements sont des résidences principales, 97% sont des maisons.

2.1% des logements apparaissent vacants: ce qui en valeur absolue correspond à 7 logements (pouvant être en cours de réhabilitation, vacant et en vente, ...).

Les logements sont de grandes tailles : 90.3% ont au moins 3 chambres.

Seulement 12% du parc est en location, dont 3% (du parc) en logement social.

Construction (sources Sitadel 2) :

Rythme annuel moyen 8 logements/an entre 2000 et 2009, et 90% de l'offre nouvelle se fait sous forme de logements individuels.

Population Active :

Augmentation de la population active occupée qui atteint 74% en 2006 contre 67% en 99.

Le chômage augmente également sur cette période pour représenter 4.8% de la population active (15 à 64 ans), contre 8% à l'échelle de la CALF et 10.6% dans le département.

Les retraités représentent une part plus importante de la population : 9.4%.

Entreprise :

Les données INSEE identifient 7 établissements actifs du secteur agricole en 2006. Les élus pensent qu'en 2011, il y en a moins (certains sont à la retraite).

80% des établissements situés sur le territoire communal n'ont pas de salarié.

SM Glass est le seul établissement sur la commune qui appartient au secteur industriel, et emploie une vingtaine de salariés (la plus grande entreprise communale).

Migrations domicile-travail :

L'agglomération stéphanoise est la principale destination de travail pour les habitants de Veauchette. Toutefois, on constate que 11% des actifs occupés résidant sur la commune travaillent également à Veauchette.

La lecture du fichier SIRENE met en lumière beaucoup de personnes dont le lieu de travail est leur habitation (artisan, auto-entrepreneur...) ce qui concorde avec le peu d'entreprises employant des salariés ainsi qu'avec l'absence sur le territoire de représentation de l'activité économique (pas d'enseignes, de plaques... juste des maisons individuelles anonymes).

• **Structure territoriale**

Economie :

Une carte des activités économiques (exploitations agricoles, gîte...) sera formalisée grâce aux compléments des élus.

Equipements publics :

L'école accueille 112 élèves dans 5 classes. Les prévisions pour la rentrée 2011/2012 atteignent 121 avec un sondage fait auprès des nouveaux résidents des opérations en cours de construction.

La station d'épuration près de la Loire a une capacité de 850 EH, la seconde 160 EH ;

Le terrain mitoyen du city stade appartient à la commune (réserve foncière).

Patrimoine :

En zone inondable, le changement de vocation des corps de ferme ou autre bâtiment est impossible.

La cure mitoyenne de l'église appartient à la commune qui la loue. Elle peut accueillir 30 à 40 personnes.

La prochaine séance aura lieu en mairie, le jeudi 29 mars à 14h00 avec pour ordre du jour :

- L'Etat initial de l'environnement.